



Rapport annuel d'activités 2013 de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lignon du Velay validé par la CLE du 7 mars 2014

1) Présentation du SAGE et rappel du contexte

Territoire :

Le bassin versant du Lignon du Velay est situé en grande majorité dans l'Est du département de la Haute-Loire (29 communes). Quelques communes du département de l'Ardèche (5) et de la Loire (2) sont incluses dans le territoire. Le territoire du SAGE couvre une superficie de 708 km².

Le Lignon du Velay prend sa source sur le Massif volcanique du Mézenc (commune de Chaudeyrolles, 1440 m d'altitude) puis s'écoule dans un bassin versant constitué des plateaux granitiques du Velay oriental. Affluent rive droite de la Loire amont, il la rejoint sur la limite communale des communes de Beauzac, Saint-Maurice-de-Lignon et Monistrol-sur-Loire après un parcours de 85 km. Son principal affluent est la Dunière (42 km).

Le bassin est situé en périphérie de la grande aire urbaine de Saint-Etienne, ce qui favorise à la fois le développement démographique, péri-urbain et industriel de l'aval du territoire ainsi qu'une activité touristique estivale (nombreuses résidences secondaires). La majorité du bassin reste cependant à dominante rurale avec une activité agricole orientée vers l'élevage bovin extensif.

Population totale : 53 937 habitants (INSEE, 2009), population incluse sur le bassin : 31 248 habitants.

Masses d'eau :

Masses d'eau superficielles courantes	Etat écologique 2010-2011	Objectif bon état écologique	Paramètre déclassant
FRGR0161a : Le Lignon du Velay et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	bon	2015	aucun
FRGR0161c : Le Lignon du Velay et ses affluents du complexe de Lavalette jusqu'à la confluence avec la Loire	moyen	2015	IPR
FRGR1821 : Le ruisseau des Brossettes et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	moyen	2015	Nutriments (IPR, IBG non évalués)
FRGR0162 : La Dunière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Lignon	moyen	2015	IBGN, IPR

Soulignons qu'une amélioration est constatée, l'état écologique du Lignon amont (FRGR0161a) était moyen sur la période 2009-2010 et l'état écologique du Lignon aval (FRGR0161c) était médiocre sur la période 2006-2009

Masses d'eau artificielle stagnante	Etat écologique 2009	Objectif bon potentiel	Paramètre déclassant
FRGL085 : Complexe de Lavalette	bon	2021	Déclassement de la qualité de l'eau en 2005 en raison des teneurs en azote minéral

Masses d'eau souterraines	Etat quantitatif 2007-2011	Objectif bon état quantitatif	Etat chimique 2009	Objectif bon état chimique
FRGG101 : Massif du Velay, bassin versant de la Loire	bon	2015	bon	2015
FRGG104 : Le Lignon du Velay	bon	2015	médiocre	2021

Soulignons qu'une amélioration est constatée sur la masse d'eau du Lignon du Velay, sur la période 2007-2009, elle était déclassée sur le paramètre pesticides (baisse des concentrations confirmées depuis 2010).

Éléments fondateurs du SAGE :

La démarche de SAGE sur le bassin versant du Lignon du Velay a été lancée suite aux négociations entre le Syndicat Mixte des Trois Rivières, EDF et la Ville de Saint-Etienne pour la ré-évaluation des débits réservés en sortie du barrage de Lavalette en 1998.

Le SDAGE Loire-Bretagne l'inscrit comme prioritaire en 2005 avec les enjeux suivants :

- Protection de la ressource en eau potable
- Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau
- Restauration des milieux
- Amélioration des habitats et de la circulation piscicoles
- Valorisation touristique et pédagogique de la ressource, respectueuse de l'environnement.

Arrêtés :

- Arrêté de périmètre : 16 octobre 2003
- Arrêté de constitution de la CLE : 15 septembre 2004
- Arrêté de modification de la CLE : 18 septembre 2007
- Arrêté de modification de la CLE : 21 novembre 2008
- Arrêté de renouvellement de la CLE : 22 décembre 2010
- Arrêté de modification de la CLE : 29 juillet 2011
- Arrêté modification du périmètre : 26 septembre 2012

Constitution de la CLE : 48 membres (24 représentants des collectivités locales, 12 représentants des usagers, 12 représentants des services de l'état), présidente : Mme Nathalie ROUSSET

Structure porteuse :

SICALA Haute-Loire depuis 2006 (à remplacé le syndicat des trois rivières)

animatrice : Emilie DARNE

2) Activités de la CLE et du bureau en 2013

En 2013, le SAGE du Lignon du Velay est en phase d'élaboration. Après l'état initial réalisé en interne au SICALA en 2011 et 2012, la suite des études d'élaboration du SAGE est réalisé avec l'appui d'un prestataire extérieur (principe validé par la CLE du 14 septembre 2011).

Le groupement de bureau d'études Césame- Autrement Dit, a été retenu pour réaliser les phases d'étude allant du diagnostic au choix de la stratégie du SAGE.

◆ La Commission Locale de l'Eau s'est réunie deux fois, le 22 mai et le 30 septembre 2013.

- lors de la réunion du 22 mai :

18 membres de la CLE étaient présents (7 du collège des élus, 5 du collège des usagers, 6 du collège des services de l'Etat) et 24 voix délibératrices représentées sur les 48.

Le rapport du diagnostic environnemental et de l'analyse socio-économiques sont validés à l'unanimité.

Les autres points à l'ordre du jour sont :

L'avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE en cours de révision, même si celui-ci a déjà été transmis au Comité de bassin étant donné les délais à respecter. La notion de solidarité amont/aval suscite des réactions notamment sur sa réciprocité (solidarité de l'aval envers l'amont qui réalise les efforts pour préserver la ressource dès les têtes de bassin).

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE, et les suites de l'étude en cours.

A l'issue de ce diagnostic, 6 enjeux ont été formulés. L'importance de ***prendre en compte de manière transversale la dimension socio-économique*** est soulignée et rappelée en préambule des enjeux du SAGE.

- ***Préserver et mieux gérer la ressource en eau***
- ***Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant***
- ***Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau***
- ***Lutter contre le développement des espèces invasives***
- ***Favoriser la concertation, la communication et la sensibilisation***
- ***Valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau***

- lors de la réunion du 30 septembre :

16 membres de la CLE étaient présents (4 du collège des élus, 6 du collège des usagers, 6 du collège des services de l'Etat) et 24 voix délibératrices représentées sur les 48.

Le rapport d'activités de la CLE de l'année 2012 est validé à l'unanimité.

Le rapport du scénario tendanciel est validé à l'unanimité.

Le scénario tendanciel a consolidé les enjeux identifiés lors du diagnostic et défini la plus-value possible du SAGE. La plus-value est particulièrement forte sur la préservation des zones humides et têtes de bassin et sur la préservation et gestion de la ressource en eau pour l'aspect quantitatif.

Par ailleurs les manques de connaissances et les besoins d'études complémentaires sont rappelés à la CLE. **La CLE retient la réalisation de l'étude quantitative** dont le but est de mesurer l'adéquation des usages aux ressources du territoire (en quantifiant les ressources disponibles et en définissant des débits minimum

biologique (DMB) à l'exutoire des sous-bassins versants), afin d'encadrer les projets futurs.

◆ **Le Bureau de la CLE s'est réuni trois fois, le 17 avril, le 21 août et le 9 décembre 2013**

- **Lors de la réunion du 17 avril**, les membres du bureau (10 présents sur 14) font le bilan de la concertation qui a eut lieu avec les commissions thématiques de fin mars et font part de leurs corrections sur le diagnostic et notamment sur la formulation des enjeux qui seront présentés à la CLE pour la validation. L'avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE en cours de révision, est validé par le bureau et transmis au Comité de Bassin.

- **Lors de la réunion du 21 août** (6 membres présents sur 14), les points abordés sont ceux de la CLE du 30 septembre, à savoir le bilan d'activités de la CLE 2012, le scénario tendanciel et les études complémentaires. Les remarques des membres du bureau seront intégrées dans le rapport présenté à la CLE, quant aux études complémentaires, les plus pertinentes sont préselectionnées pour la présentation à la CLE, à savoir l'étude quantitative et l'inventaire complémentaire des zones humides.

- **Lors de la réunion du 9 décembre**, les membres du bureau (6 membres présents sur 14), préparent les commissions thématiques qui se tiendront pendant la phase scénarios contrastés début 2014 (nombre de réunions, membres invités, déroulement). Le bureau d'étude présente la méthodologie de construction des scénarios du SAGE ainsi que la déclinaison des enjeux en objectifs généraux et opérationnels, ces objectifs sont validés par le bureau de la CLE. Le CCTP de l'étude complémentaire sur l'adéquation besoins/ressources est présenté. L'intérêt de faire une campagne de jaugeages sur une seule période d'étiage est remis en cause, celle-ci est supprimée, l'accent sera porté sur le nombre de DMB à réaliser.

◆ **Concertation élargie : commissions thématiques, groupe technique et entretien des acteurs du SAGE**

- Les commissions thématiques ont été constituées et réunies pour la première fois en mars 2013 lors de la phase de diagnostic. Le pré-diagnostic établi par le bureau d'études en 2012 a ainsi été enrichi des contributions des acteurs du territoire avant présentation en bureau et en CLE.

Deux commissions (gestion de la ressource en eau et gestion des milieux aquatiques) se sont tenues, chacune sur une journée le 20 mars à Raucoules et 22 mars au Chambon-sur-Lignon, avec un buffet sur place proposé à midi.

Les comptes-rendu de ces commissions sont formulés sous la forme d'un rapport « Contribution des acteurs locaux sur le diagnostic environnemental du SAGE Lignon du Velay », rédigé par le bureau d'études Autrement dit, en collaboration avec l'animatrice.

- Lors de la phase de scénario tendanciel, les commissions thématiques n'ont pas été réunies, par contre des acteurs ciblés ont été rencontrés.

Au cours du mois de juin 2013, 18 entretiens ont été organisés par le bureau d'études, l'animatrice du SAGE a participé à 10 d'entre eux (*Communauté de Communes du Mézenc, Communauté de Commune du Haut-Vivarais, Communauté de Communes des Sucs, CG 43 service environnement et SATEA, Chambre d'Agriculture de Haute Loire au Puy et antenne d'Yssingaux, Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Loire, Fédération de Pêche de Haute-Loire, Pisciculture de Champclause, Laiterie d'Araules*).

- Un groupe technique sur le thème de l'alimentation en eau potable regroupant des élus et techniciens des 8 syndicats principaux, un délégué, les services du Conseil Général 43, a été organisé le 14 juin 2013 au SICALA.

3) Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

◆ Travail de cohérence vis à vis des autres outils sur le périmètre du SAGE

Le suivi des démarches du Contrat Territorial du Haut Lignon et de Natura 2000 présentes sur le bassin versant est facilité par le fait que celle-ci soient aussi portées par le SICALA.

L'animatrice a participé au COPIL du Contrat Territorial du 8 juillet 2013, à des visites de chantiers avec le technicien de rivière, ainsi qu'à une pêche électrique réalisée sur le Lignon le 11 juillet 2013.

L'animatrice a également participé au COPIL du site Natura 2000 « Haute Vallée du Lignon », le 6 décembre 2013.

◆ Suivi des différentes procédures liées à la gestion de l'eau

- Comité technique territorial Allier-Loire Amont (18/06/13 et 5/12/13),
- Suivi des SAGE limitrophes : SAGE Loire en Rhône Alpes (CLE du 25/01/13), SAGE Loire Amont (bureau CLE 13/09/13),
- Réunions MISEN (Assainissement le 31/01/13 et Continuité le 17/12/13),
- Rencontre de l'Eau AELB sur la gestion patrimoniale des réseaux AEP le 24/09/13,
- Révision du schéma départemental des carrières 43 (14/02/2013),
- Révision des PLU des communes du SAGE (Devesset le 11/02/13, St-Régis-du-Coin le 2/07/13),

◆ Recherche et demandes de financements des actions relatives à l'élaboration du SAGE

Les partenaires financiers sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général de la Haute Loire, le FEDER et les collectivités locales.

4) Actions d'information, communication et sensibilisation

◆ Intervention auprès des collectivités locales pour présenter la procédure de SAGE

L'animatrice est ponctuellement sollicitée pour présenter la démarche SAGE à un acteur ou une collectivité de manière formelle (en réunion) ou informelle (envoi d'éléments de présentation).

Quelques articles en lien avec les activités du SAGE ont été proposés par l'animatrice et publiés dans des bulletins municipaux (Chambon-sur-Lignon et Raucoules).

Un courrier d'information sur la Renouée du Japon a été envoyé à toutes les communes du bassin pour présenter les risques liés à cette espèce, les méthodes d'intervention et les inviter à la vigilance et à la sensibilisation de leur population locale.

◆ **Publication d'une « newsletter » mensuelle**

La newsletter « les actualités du Lignon du Velay » sont rédigées conjointement avec la cellule d'animation du Contrat Territorial du Haut Lignon. Elle est un outil permettant de :

- communiquer sur l'avancement des différentes démarches du bassin versant (Natura 2000, Contrat Territorial du Haut Lignon et SAGE du Lignon du Velay) ;
- informer sur les différentes échéances et dates de réunions,
- informer les acteurs d'évolution réglementaire,
- informer les acteurs des travaux réalisés sur le bassin versant.

Cette lettre est diffusée par mail à l'ensemble des membres de la CLE, les mairies du bassin versant, les acteurs suivants les différentes démarches du bassin versant et toute personne se manifestant comme intéressée. **8 newsletters ont été réalisées en 2013**

◆ **Animations sur la qualité de l'Auze à Araules**

1) Dans le cadre d'un projet avec 4 étudiants du LEGTA d'Yssingaux, encadré par l'animatrice du SAGE, une **conférence publique sur la qualité de l'Auze a été organisée le 14 mars 2013 à Araules** (intervenants : DDT43, SATEA 43, fédération pêche 43, SICALA). Elle visait principalement les riverains de l'Auze sur la commune d'Araules (courrier d'invitation personnalisés) et tout public (affiches dans la commune et ses alentours). Malgré une qualité des informations présentées reconnue, la mobilisation a été faible (une quinzaine de personnes). Il est à noter que les conditions de circulations ce soir là étaient particulièrement difficiles.

2) Une **animation scolaire** sur le terrain a été faite avec les élèves des écoles primaires d'Araules et Recharinges (intervenant : fédération pêche 43), **le 29 mars 2013**.

◆ **Actions de sensibilisation des élèves du collège du Lignon**

Dans le cadre du **projet « Eau » du collège du Lignon au Chambon-sur-Lignon**, le SICALA a été un des partenaires du collège pour permettre aux élèves de découvrir sur le terrain Le Lignon et comprendre le fonctionnement d'une rivière ainsi que la gestion de l'eau qui est engagée localement. Ce projet était à destination des élèves de 5ème et de la section SEGPA pour les sensibiliser autour du thème de l'eau et du développement durable (économies d'eau notamment).

1) Une **journée complète de terrain avec les 3 classes (50 élèves)**, a été organisée le 16 mai 2013 sur la tête de bassin du Lignon, avec plusieurs arrêts aux **bords du Lignon entre Chaudeyrolles et Fay-sur-Lignon**, terminés par un arrêt au plan d'eau de Fay-sur-Lignon.

Cette journée a été animée par SOS Loire-Vivante, avec des interventions du président de l'association de pêche locale « la Truite du Lignon » et de l'animatrice du SAGE Lignon du Velay. De nombreux thèmes ont été abordés lors de cette journée, notamment : le fonctionnement de la rivière, l'importance et le rôle des zones humides, les espèces présentes dans le Lignon, les menaces et les sources de pollutions, les actions engagées en partenariat avec les usagers et élus (MAE, travaux du SICALA, SAGE, Natura 2000).

A noter que les élèves ont retranscrit, les connaissances qu'ils ont appris sur le Lignon et le SAGE, dans des travaux artistiques (toiles et acrostiches) réalisés pour le concours « Rivières d'images, Fleuves de mots ».

2) Les élèves ont également participé à un **atelier découverte de la rivière** (vie dans la rivière, description de l'habitat et de la qualité de l'eau...), **sur le Lignon qui**

coule au dessous de leur établissement. Cet atelier a été animé par la fédération de pêche de Haute-Loire, au cours de 2 demi-journées.

3) Enfin, lors de la **journée porte ouverte du collège** le 17 mai, 2 animateurs de SOS Loire-Vivante étaient présents et avaient installé un **stand sur les économies d'eau**. Leur stand permettait de montrer, manipulations à l'appui, les économies d'eau réalisées avec quelques équipements économes en eau simples à installer sur les robinets, douches et WC. Les nombreux élèves et parents présents ont bénéficié de cette information et ont pu emporter des **plaquettes** sur les économies d'eau et « Je protège le Lignon même à la maison »(réalisée par le SICALA).

◆ **Exposition itinérante sur les pesticides**

L'exposition « Zéro Pesticides dans nos villes et nos villages », réalisée par la FRAPNA et mise à disposition du SICALA de Haute-Loire, a été imprimée sur des « stands Rolls up », c'est à dire des panneaux déroulants avec supports intégrés.

L'ensemble de l'exposition, constituée de 16 panneaux, a été présentée lors de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du 30 septembre 2013. Elle a été exposée quelques jours en décembre au CDI du Lycée Sacré Cœur d'Yssingaux, puis 1 mois au lycée agricole et centre de formation professionnelle pour adultes d'Yssingaux.

5) Budget et financement

Les dépenses liées à l'élaboration du SAGE pour 2013 sont présentées dans le tableau suivant :

Opération	Dépenses réalisées	Plan de financement			
		AELB	CG	FEDER	auto-financement
Frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE (animatrice à 80%)	43 105,99 €	64,10%	15,90%		20 %
Études (diagnostic et scénario tendanciel)	60 154,26 €	60%		20%	20 %
Communication	2 838 €	50%	20 %		30 %

Pour la part d'autofinancement des études, les collectivités suivantes ont participé au prorata de la superficie et de la population comprises dans le périmètre du SAGE :

Communauté de Communes du Haut-Lignon, Communauté de Communes des Sucs, Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, commune de Sainte-Sigolène, commune des Villettes, commune de Saint-Pal-de-Mons, commune de Champclause, commune de Chaudeyrolles, commune de Fay-sur-Lignon, commune de Saint-Front, commune des Vastres.

6) Bilan – Perspectives pour 2014

En fin d'année 2013, les enjeux du SAGE sont définis, les objectifs sont listés et validés par le bureau de la CLE et un première trame des scénarios est construite par le bureau d'études. Les commissions permettant d'enrichir cette trame avec les propositions des acteurs du territoire sont programmées pour fin janvier-début février 2014.

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE présenté en 2013 et rappelé ci-dessous, est pour l'instant bien tenu.

2013				2014				2015	
1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	
Diagnostic		Scénario tendanciel		Scénarios contrastés			Choix de la stratégie		
- Janvier : nouvelle animatrice	- Avril : Bureau	Juin : entretiens	- début juil ou sept : bureau	- octobre : bureau	-février : bureau	Pas de concertation élections municipales, → recomposition de la CLE	Juil et sept : CLE	- Octobre : bureau	- Janvier : CLE
- Mars : commissions	-Mai : CLE		- fin septembre : CLE	-décembre : commissions				- Novembre : commissions	- Février : bureau

L'année 2014 verra donc, suite à la reconstitution de la CLE, la validation des scénarios du SAGE et l'engagement du choix de la stratégie.

Le début de l'année 2014 sera marqué par la tenue des 4 commissions thématiques suivi d'une réunion bilan, afin de construire les scénarios contrastés avec les acteurs locaux, avant la période des élections municipales.

L'étude complémentaire sur l'adéquation besoin/ressource devra être menée en parallèle afin que les résultats puissent être intégrés dans la stratégie du SAGE.

La communication et la sensibilisation sur les thématiques liées au SAGE devra être maintenue et renforcée car des lacunes sont constatées (connaissances des zones humides et espèces invasives par exemple).